

Image not found or type unknown



Conseil sur ma situation en tant qu'intérimaire

Par **veyret**, le **03/02/2009** à **15:55**

bonjours, rnJe travail depuis 2003 en intérim dans la meme société tout en respectant plus ou moins le tier de temps. Aujourd'hui la DRH ne veut plus me rappeler car je suis potentiellement embauchable alors qu'actuellement il n'y a pas d'embauche dans la société. Je voudrais savoir a quels recours je peu avoir.rnMerci